

Droit Humain à l'environnement et Pacte vert européen

28 et 29 mai 2024

Université Ecologique de Bucarest

Colloque organisé en collaboration avec le Centre international de droit comparé de
l'environnement (CIDCE)



CENTRE
INTERNATIONAL de
DROIT
COMPARÉ de l'
ENVIRONNEMENT

Liminaire

La décision UE 2022/591 du Parlement européen et du Conseil du 6 janvier 2022 relative au 8ème programme d'action générale de l'Union Européenne (UE) pour l'environnement prévoit de "progresser vers la reconnaissance du droit à un environnement propre, sain et durable", tel qu'énoncé dans la résolution 76/300 de l'ONU (§28). Le Pacte vert (communication du 11 décembre 2019), ainsi que les règlements et directives auxquels il donne lieu (en lien avec l'objectif 55), vont-ils dans le sens de la reconnaissance du droit humain à l'environnement ? Il convient de se pencher sur les spécificité européennes en matière de droits humains pour comprendre les enjeux de reconnaître le droit humain à l'environnement. Il convient également de penser le Pacte vert dans une perspective plus large, car les défis environnementaux sont globaux et doivent être pensés comme tel.

Programme

– Mardi 28 mai 2024 –

[Lien de connexion à distance sur ZOOM](#)

Ouverture : 10h – 11h

- Mircea Dutu, Recteur de l'université d'écologie et membre d'honneur du Conseil d'Administration du CIDCE
- Michel Prieur, président du CIDCE
- Julio Bravo Iubini, Ambassadeur du Chili en Roumanie

PREMIER PANEL : Le Droit humain à l'environnement : 11h15 – 13h

Présidence : Pr. Mircea Dutu, Recteur de l'Université Ecologique de Bucarest

1. Entre stratégie environnementale et droits fondamentaux, le difficile équilibre du Pacte vert de l'Union européenne par Pr. Francis Haumont, professeur émérite de l'université catholique de Louvain, avocat aux barreaux de Bruxelles et de Nice
2. La tendance à la constitutionnalisation des droits humains à l'environnement au niveau européen : la jurisprudence de 2019 et le lien avec l'article 37 de la Charte de l'environnement par Pr. Mircea Dutu Recteur de l'université d'Ecologie de Bucarest
3. Pacte vert et droit international de l'environnement par Pr. José Juste, professeur émérite de l'université de Valencia, Espagne, correspondant national en Espagne du CIDCE
4. Services écosystémiques culturels : services écosystémiques et culturels et droit à la santé mentale et au bien-être après le Pacte Vert, par Pr. Alexandra Aragao, professeur l'université de Coimbra, Portugal, correspondante nationale au Portugal du CIDCE

5. Green Deal et droit à la dignité : la dignité humaine dans la clinique et dans les relations sociales, par Dr. Gabriel Balaci, psychanalyste

DEUXIEME PANEL : Conséquences et effets du Pacte Vert : 14h – 16h30

Présidence : Pr. Michel Prieur, Président du CIDCE

1. Pacte vert et devoir de vigilance des entreprises par Pr. Grégoire Leray, université de Nice [à distance]
2. Green Deal : de la rénovation des bâtiments à l'innovation écologique de l'habitat humain – le nouveau *Bauhaus* européen, par Dr. Laurent Vassallo, Université de Montpellier
3. Pacte Vert et climat, Drd. Mircea M. Duțu-Buzura
4. L'agriculture et le Pacte Vert, par Adèle Maudeux, assistance de recherche en sociologie, SciencesPo.
5. Pacte vert, Nature et biodiversité par Michel Durousseau, vice-président de la Société française pour le droit de l'environnement (SFDE), directeur honoraire du Conservatoire des Espaces Naturels d'Alsace
6. La Stratégie forêt du Pacte vert par Dr. Frédéric Bouin maître de conférences de droit à l'Université de Perpignan, secrétaire général du CIDCE
7. La justice climatique dans le cadre du Pacte Vert, par Dr. Julien Prieur, expert en développement durable

– Mercredi 29 mai –

[Lien de connexion à distance sur ZOOM](#)

TROISIEME PANEL : Faire le droit humain à l'environnement en Europe : 10h – 11h30

Présidence : Pr. Andrei Dutu, Université Ecologique de Bucarest

1. La protection du droit de l'homme à l'environnement en Roumanie : Constitution, CEDH, Pacte Vert par Pr. Andrei Dutu, Université Ecologique de Bucarest, correspondant national en Roumanie du CIDCE
2. La reconnaissance et la garantie du droit de l'environnement et le droit humain à l'environnement en République de Moldavie, par Pr. Ion Guceac, Académie des sciences de la République de Moldavie
3. Procès pour le climat : l'Affaire du Siècle (France), par Pr. Christel Cournil, SciencesPo Toulouse, juriste pour l'Affaire du Siècle [à distance]
4. Procès pour le climat (Roumanie) : Declic, par Dr. Gabriel Manu, Recteur de l'Université Ecologique de Bucarest
5. Pour la création d'indicateurs juridiques pour accompagner le suivi du 8^e programme d'action et du Plan vert par Michel Prieur président du CIDCE

TABLE RONDE : le Pacte Vert et la crise environnementale universelle, ambitions et limites : 13h – 15h30

Objectif : Réflexions partagées sur le Pacte vert et la crise environnementale universelle : ambitions et limites, de Bruxelles à Cotonou et au Mercosur

Introduction : La Chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables face aux enjeux écologiques : une approche globale, par Pr. KOUASSI Kouamé Sylvestre, titulaire de la chaire UNESCO Anticipation, Prospective et Territoires Durables à l'université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire. [\[à distance\]](#)

Modérateur : Dr. Grace Ladeira Grabaccio (Instituto Brasileiro de Ensino, Desenvolvimento e Pesquisas, Brésil)

- **Participants pour l'Europe** : Pr. Mircea Dutu (Université Ecologique de Bucarest, Roumanie), Pr. José Juste (Université de Valencia, Espagne)
- **Participants pour l'Afrique** : Dr. Yacouba Savadogo (Ministère de l'Environnement, Burkina Faso), Dr. Eba Bernice (Centre Ivoirien de Recherches et d'Etudes Juridiques, Côte d'Ivoire) [\[à distance\]](#)
- **Participants pour l'Amérique du Sud** : Pr. Jose Antonio Tietzman (Université de Goias, Brésil), Pr. Gonzalo Sozzo (Ecole de droit de Santa Fé, Argentine) [\[à distance\]](#)

Conclusion : 15h45 – 16h Pour l'adoption d'un Pacte international sur les droits humains à l'environnement. Pr. Michel Prieur, Président du CIDCE